



REPUBLIKAN' MADAGASKARA
Fivaviana - Tanindrazana - Fandrosoana



LES LIGNES DIRECTRICES DU SECTEUR EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIENE PERIODE 2015 - 2019

*« Vers un engagement de tous pour un accès universel aux infrastructures
d'Eau potable, d'Assainissement et d'Hygiène »*



Avril 2015



FEUILLE DE ROUTE DU SECTEUR EAH 2015 -2019

« Vers un engagement de tous pour un accès universel aux infrastructures d'Eau potable, d'Assainissement et d'Hygiène »

SOMMAIRE

05 - MOT DU MINISTRE

07 - VISION DU SECTEUR EAH

07 - MISSION DU MINISTRE

09 - PLACE DU SECTEUR EAH DANS LE DEVELOPPEMENT

11 - GRANDES PROBLÈMES POSÉS DU SECTEUR

13 - GRANDS OBJECTIFS DU SECTEUR

15 - PRINCIPES DE BASE DU FEUILLE DE ROUTE 2015 – 2019

15 - FEUILLE DE ROUTE 2015 – 2019 ET OBJECTIFS POST OMD

17 - SIX (06) AXES STRATEGIQUES DU SECTEUR

19 - AXE 1 : DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EAU POTABLE

23 - AXE 2 : DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'ASSAINISSEMENT

29 - AXE 3 : DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'HYGIENE

31 - AXE 4 : DEVELOPPEMENT DE LA GIRE

35 - AXE 5 : DEVELOPPEMENT DU PARTENARIAT PUBLIC PRIVE

37 - AXE 6 : DEVELOPPEMENT DU SECTEUR

41 - TABLEAU RECAPITULATIF DES COUTS



ACRONYMES

AC	: Agent Communautaire
AEPG	: Adduction d'Eau Potable Gravitaire
AEPP	: Adduction d'Eau Potable par Pompage
ANDEA	: Autorité Nationale De l'Eau et de l'Assainissement
BPOR	: Budget Programme par Objectifs Régionaux
BV	: Bassin Versant
CC	: Consultant Communautaire
CTD	: Collectivité Territoriale Décentralisée
DAL	: Défécation à l'Air Libre
DREAH	: Direction Régionale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène
EAH	: Eau, Assainissement et Hygiène
EPM	: Enquête Périodique auprès des Mémage
FNRE	: Fonds National des Ressources en Eau
FPMH	: Forage Muni d'une Pompe à Motricité Humaine
GIRE	: Gestion Intégrée des Ressources en Eau
IMF	: Institution de Micro Finance
JIRAMA	: Jiro sy Rano Malagasy
JMP	: Joint Monitoring Program
LMS	: Lavage des Mains avec du Savon
LN	: Leader Naturel
MINEAH	: Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène
OMD	: Objectif du Millénaire pour le Développement
OMS	: Organisation Mondiale de la Santé
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
OSC	: Organisation des Sociétés Civiles
PCDEAH	: Plan Communal de Développement Eau, Assainissement et Hygiène
PND	: Programme National de Développement
PPMH	: Puits Muni d'une Pompe à Motricité Humaine
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
PUP	: Programme d'Urgences Présidentielles
SDAGIRE	: Schéma Directeur d'Aménagement de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
SDAL	: Sans Défécation à l'Air Libre
SDAU	: Schéma Directeur de l'Assainissement Urbain
SE&AM	: Suivi Eau & Assainissement A Madagascar
SOREA	: SOciété de Régulation de l'Eau et de l'Assainissement
STEAH	: Service Technique de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène
UNICEF	: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
WSP	: Water and Sanitation Program

MOT DU MINISTRE



A l'issue de l'élection présidentielle de 2013, Madagascar est enfin sortie d'une crise qui a entraîné le gel des financements de bon nombre de projets de développement. Nous faisons partie des 10 États membres de l'Union Africaine qui auront des difficultés à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

L'Etat a montré sa détermination à remédier à cela notamment pour le secteur Eau, Assainissement et Hygiène (EAH) en déclarant 2015 année de l'Assainissement et de l'Hygiène. Sur le plan international, nous nous sommes engagé à ce faire au cours de nombreuses réunions telles que le « High Level Meeting ou HLM » à Washington en avril 2014, le sommet de l'Union Africaine (UA) à Addis-Abeba en janvier 2014, le Conseil des Ministres Africains chargés de l'Eau ou

« African Ministers Council for Water ou AMCOW » ou encore le « Sanitation and Water for All ou SWA ». Cet engagement a porté sur la réduction de moitié du nombre de population n'ayant pas accès à l'Eau potable et à un système d'Assainissement adéquat.

Les 5 prochaines années seront alors décisives pour l'atteinte de ces objectifs.

Ce « Feuille de route 2015 – 2019 » est une brochure de présentation de nos priorités, de nos objectifs et de notre stratégie pour les cinq années à venir. Il donne un aperçu synthétique des différents documents officiels de référence comme le Programme National de Développement (PND 2015 – 2019), le Programme d'Urgences Présidentielles (PUP 2015 – 2016), la Politique Générale de l'Etat, le discours programme du Premier Ministre et le document synthétique du programme ministériel 2015 – 2016. Il se veut aussi être un outil de plaidoyer pour tous les partenaires du secteur EAH.

Certes, le volet « Hygiène » qui vient de bénéficier d'une Direction distincte au sein du Ministère est encore à développer mais déjà, les grandes lignes de notre politique ont été figurées dans ce document.

Aussi, j'invite tous les acteurs et les partenaires du secteur à conjuguer leurs efforts pour la réussite de notre engagement commun : l'EAH pour tous.

Dr Johanita NDAHIMANANJARA
Ministre de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène

VISION NATIONALE DU SECTEUR EAH

Madagascar vise à devenir un pays modèle avec un accès universel¹ pour l'Eau Potable, pour l'Assainissement de base et l'adoption des règles d'hygiène par toute la population pour une meilleure santé et un développement durable².

MISSION DU MINISTRE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

Le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène a pour mission de concevoir, orienter, gérer, coordonner, harmoniser, mettre en œuvre et suivre la Politique Générale de l'Etat (PGE), dans le secteur Eau, Assainissement et Hygiène (EAH). Il priorise la pérennisation de l'accès à l'Eau Potable et aux infrastructures d'Assainissement et d'Hygiène en tenant compte du contexte de changements climatiques. Il assure l'atteinte des principaux objectifs du secteur EAH pour des meilleures conditions de croissance et le bien-être de la population. Cette mission est conforme à toutes les conventions internationales pour le développement du secteur EAH.



¹ L'accès universel à l'Eau Potable, Assainissement et Hygiène est un objectif de développement de longue date et les liens entre les améliorations sur l'EAH et l'atteinte des objectifs liés à la pauvreté, la santé, la nutrition, l'éducation, l'égalité des genres. (Source : Document Post OMD WASH targets)

² Source : Synthèse programme MEAH 2015-2016



PLACE DU SECTEUR EAH DANS LE DEVELOPPEMENT

Eau – Facteur de croissance : L'Eau est la condition de toute vie. Elle est également également un facteur de croissance et source d'énergie, nécessaire au développement. Notre potentiel hydroélectrique est encore mal exploité. Le renforcement de l'utilisation de cette ressource inestimable comme source d'énergie constituerait un pilier au développement économique de Madagascar.

- **Madagascar perd 201 milliards MGA chaque année à cause d'un mauvais assainissement**

Madagascar perd 201 milliards d'Ariarys malgaches chaque année, ce qui est équivalent à 103 millions \$EU,* selon une étude documentaire faite par le Programme Eau et Assainissement. Cette somme est équivalente à 5 \$EU par personne à Madagascar et par an, ou 1% du PIB national.

- **Perte de 17 millions \$EU en temps pour trouver un endroit pour déféquer**

- **Perte de 77 millions \$EU chaque année à cause de mort prématurée**

- **Perte de 0,8 million \$EU chaque année à cause des pertes de productivité pendant la maladie ou l'accès aux soins de santé**

- **9 millions \$EU sont dépensés chaque année en soins de santé**

- Les conséquences des déficits en matière d'accès à l'Eau se font sentir sur la santé (surtout celle des enfants), l'éducation, la pauvreté mais également sur l'environnement, et on constate qu'elles affectent directement et surtout les pauvres⁵. A Madagascar, les maladies diarrhéiques représentent la 2ème cause de mortalité et affectent 51 % des enfants de moins de 5 ans. Ainsi, 14 000 enfants de moins de 5 ans meurent chaque année, faute d'un bon accès à l'Eau. Par ailleurs, on estime à 3,5 millions le nombre de journées d'écoles perdues par an, et à 5 millions les journées de travail perdues par la population par an à cause de ces maladies.

Secteur EAH – Priorités dans le PND : Le Secteur EAH figure parmi les priorités dans le Programme National de Développement (PND) et dans le Programme d'Urgences Présidentielles (PUP). Au niveau National, le Programme Général de l'Etat (PGE)⁶ confirme l'importance des déficits sociaux, économiques et de gouvernance et le degré de frustration que connaissent les différentes couches de la population. Ces déficits et frustrations sont en contradiction avec les atouts et potentiel réel du pays. Les aspirations se situent à différents niveaux et portent notamment sur « Le développement du secteur Eau et Assainissement et l'amélioration de l'accès à l'Eau Potable ».

Il est inimaginable qu'un développement durable puisse se tenir si la population continue à boire de l'Eau non potable, à vivre dans un environnement insalubre et à ingérer involontairement de l'excrétas humain suite à la non rupture de la transmission orale fécale liée à la large pratique de la Défécation à l'Air Libre (DAL). Tant que les côtes malagasy sont sujettes à des pratiques de la DAL, Ainsi le développement du secteur touristique risque d'être compromis.

³ Les coûts associés à la recherche de soins de santé incluent la consultation, les médicaments, le transport et, dans certains cas, l'hospitalisation.

⁴ Il s'agit ici du temps où l'on est absent du travail ou de l'école à cause de la diarrhée, du temps passé à se faire soigner au centre de santé ou à l'hôpital, et celui passé à s'occuper des enfants de moins de 5 ans souffrant de la diarrhée ou d'autres maladies attribuables à un mauvais Assainissement.

⁵ Source : Vers un agenda de relance économique 2010

⁶ Source : PND 2014

LES PROBLEMES POSES DU SECTEUR

Problématiques⁷

- Faible évolution du taux d'accès à l'Eau Potable, à l'Assainissement de base et à la pratique d'Hygiène,
- Qualité insuffisante des services publics et non pérennisation des infrastructures,
- Inégalité de l'accès entre le milieu urbain et milieu rural,
- Tarissement des Ressources en Eau.
- Insuffisance de la coordination et de la capacité technique et financière au niveau périphérique ;
- Mise à l'échelle et durabilité des services en EAH ;
- Faible allocation budgétaire pour le secteur EAH y compris celle au niveau du budget public ;
- Implication du secteur privé dans le développement du secteur EAH ;
- Barrières culturels rendant difficiles les changements de comportement.

⁷Source : Stratégie Nationale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène 2013 – 2018



LES OBJECTIFS DU SECTEUR

D'ici 2019, le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène se fixe d'atteindre :

- Un taux d'accès de 68% aux infrastructures d'Eau Potable ;
- Un taux d'accès de 67% aux infrastructures d'Assainissement de base ;
- L'éradication de la Défécation à l'Air Libre ;
- La pratique du lavage des mains avec du savon par tous les ménages ;
- Un taux de 25% pour le contrôle du déversement des Eaux usées ;
- L'objectif SDAU au niveau des 09 grandes villes ;
- L'adoption de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE) par tous les Acteurs.

INDICATEURS CLES	2015	2016	2017	2018	2019
Taux d'accès aux infrastructures d'Eau Potable	52%	55%	59%	64%	68%
Taux d'accès aux infrastructures d'Assainissement et d'Hygiène	50%	54%	58%	62%	67%
Taux de la population vivant dans un environnement SDAL	58%	69%	84%	99%	100%



PRINCIPES DE BASE DU FEUILLE DE ROUTE 2015 – 2019

Le Feuille de route 2015 – 2019 du Secteur EAH a pour ambition de :

- Faciliter le positionnement des PTF ;
- Constituer un document de plaidoyer auprès des PTF ;
- Constituer un outil de travail en complément des documents de référence officiels existants ;
- Faciliter les relations transversales entre les différents PTF ;

FEUILLE DE ROUTE 2015 - 2019 ET OBJECTIFS POST OMD

La détermination des objectifs dans ce Feuille de route 2015 – 2019 a été orientée vers la réalisation d'une vision partagée : " L'accès universel à l'Eau Potable, l'Assainissement et à l'Hygiène en 2030."

D'ici 2030 :

- Eliminer la Défécation à l'Air Libre ;
- Réaliser l'accès universel à l'Eau Potable, à l'Assainissement et à l'Hygiène ;
- Promouvoir une gestion rationnelle de l'Eau.



SIX (06) AXES STRATEGIQUES DU SECTEUR



AXE 1 : DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'EAU POTABLE

LA SITUATION ACTUELLE

- Taux d'accès en 2014 : 40% (rural : 38%, urbain : 45%)⁸ ;
- Proportion d'écoles qui disposant de points d'Eau : 19% (4522 écoles primaires publics et privés sur 24 119)⁹ ;
- Proportion de formations sanitaires qui disposant de points d'Eau : 15% (385 formations sur 2 563)¹⁰ ;

LES LACUNES

- Non effectivité de l'habilitation des Communes en tant que Maitre d'Ouvrage ;
- Limitation des services de la société nationale de distribution d'Eau et d'Electricité (JIRAMA) ;
- Insuffisance des actions liées à la pérennisation du service d'accès à l'Eau ;
- Limitation des moyens alloués ;
- Effets du changement climatique ayant des impacts sur la qualité et la quantité des Ressources en Eaux ;
- Insuffisance de mécanisme de contrôle systématique de la qualité de l'Eau ;

LES ACQUIS

- Disponibilité des Documents de stratégie et de planification ;
- Existence de Documents de référence technique (manuel, guide pratique) ;
- Potentiel important en Ressources en Eau ;
- Disponibilité de plusieurs rapports d'études AEP.



⁸Source : SEA&AM2014

⁹Source : Ministère de l'Education Nationale 2014

¹⁰Source : Ministère de la Santé Publique 2014

OBJECTIFS

D'ici 2019 :

- Augmenter de 40% à 68% le taux d'accès des ménages à l'Eau Potable (66% en milieu rural, 79% en milieu urbain);
- Accroître de 19% à 89% l'accès à l'Eau au niveau des écoles¹¹ ;
- Augmenter de 15% à 54% l'accès à l'Eau au niveau des formations sanitaires¹² ;
- Atteindre un taux de 68% de population (66% en milieu rural, 79% en milieu urbain) qui bénéficie d'un service d'accès durable à l'Eau.

STRATEGIES

- Intensification des efforts de mise en place et de réhabilitation d'infrastructures d'Eau répondant aux normes et aux exigences de pérennité ;
- Implication du secteur privé dans le processus de développement de l'accès à l'Eau Potable ;
- Plaidoyer auprès des PTFs pour leurs engagements dans le développement de l'accès à l'Eau Potable ;
- Vulgarisation et mise à jour des documents de référence ;
- Implication effective CTD (STEAH, PCDEAH) ;
- Implication des OSC.



©WATERAID/Emas R.

CHRONOGRAMME ET EVALUATION DES COUTS

Activités prioritaires	Responsables	Coût en million de USD					TOTAL
		2015	2016	2017	2018	2019	
Construire 116.428 nouveaux points d'eau pour les ménages urbains	Min/EAN/ ONG/ Secteur privé/ PTF	4 418	4 729	4 988	5 588	6 175	25 894
Construire 24.180 nouveaux points d'eau pour les ménages ruraux	Min/EAN/ ONG/ Secteur privé/ PTF	22 396	25 312	28 984	32 867	36 294	144 953
Construire 8 500 blocs sanitaires au niveau des écoles	Min/EAN/ MEN/ ONGs/ Secteur privé/ PTFs	Budgetisé au niveau de l'axe 2 : Développement de l'accès aux infrastructures d'assainissement					
Construire 1900 blocs sanitaires au niveau des formations sanitaires	Min/EAN/ Min/San / ONGs/ Secteur privé/ PTFs	Budgetisé au niveau de l'axe 2 : Développement de l'accès aux infrastructures d'assainissement					
Rehabiliter 3945 anciennes infrastructures d'eau de plus de 10 ans	Min/EAN/ ONG/ Secteur privé/ PTF	10 478	12 141	14 080	18 330	21 768	74 786
Mettre en place tous les processus pour garantir la pérennité des infrastructures d'eau en impliquant les CTD, Privés et OSC, Communauté pour 4.567.813 populations additionnelles vivant en milieu urbain	Min/EAN/ ONG/ Secteur privé/ PTF	6 911	7 295	7 813	8 504	9 136	39 859
Mettre en place tous les processus pour garantir la pérennité des infrastructures d'eau en impliquant les CTD, Privés et OSC, Communauté pour 3.458.013 populations additionnelles vivant en milieu rural	Min/EAN/ ONG/ Secteur privé/ PTF	17 711	19 628	21 802	24 266	26 918	110 325
Restructurer la Société JIRAMA pour améliorer l'accès en eau potable en milieu urbain	Min/EAN/ ONG/ Secteur privé/ PTF/JIRAMA	69					69
Capitaliser et mettre à l'échelle les bonnes pratiques en matière d'adduction d'eau	Min/EAN/ ONG/ Secteur privé/ PTF	61	70	79	88	99	397
TOTAL		62.036	69 328	77 844	87 643	99 490	396.341

INDICATEURS CLES ET RESULTATS ATTENDUS

Indicateurs	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de nouveaux points d'eau pour les ménages urbains	15.413	16.290	17.442	19.588	21.274
Nombre de nouveaux points d'eau pour les ménages ruraux	3.295	3.641	4.122	4.671	5.026
Nombre de nouveaux blocs sanitaires au niveau des écoles	425	800	2 125	2 500	2 500
Nombre de nouveaux Blocs sanitaires au niveau des formations sanitaires	95	190	475	570	570
Nombre d'infrastructures d'eau de plus de 10 ans réhabilitées	735	781	798	838	845
Pourcentage de population urbaine ciblée par les activités de pérennisation du service	52%	55%	58%	64%	68%

¹¹Source : Ministère de l'Education Nationale 2013

¹²Source : Ministère de la Santé Publique 2013

AXE 2 : DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'ASSAINISSEMENT

LA SITUATION ACTUELLE

- Taux d'accès national en Assainissement de base en 2014 : 46% (56% en milieu urbain, 43% en milieu rural)¹³ ;
- Proportion d'écoles qui disposent d'une latrine : 30%¹⁴ ;
- Proportion de formations sanitaires qui disposent d'une latrine : 36%¹⁵ ;
- Proportion de ménages n'ayant pas de bacs à ordures : 56%¹⁶ ;
- Proportion de ménages qui utilisent les latrines à fosses sèches vidangeables et à fosses septiques : 40%¹⁷ .
- Insuffisance de stations de traitement des boues de vidange ;
- Réseau unitaire pour les canalisations des eaux usées et pluviales ;
- Inondations des quartiers des zones basses lors des pluies d'illuviennes.

LES LACUNES

- Fort ancrage socio-culturel (us et coutumes) ;
- Faible développement du marketing de l'Assainissement ;
- Non application des textes sur l'Assainissement urbain ;
- Insuffisance et/ou vétusté des réseaux d'Assainissement ;
- Insuffisance et/ou absence d'infrastructures d'Assainissement respectant les normes ;
- Absence de SDAU et d'un programme de développement de l'Assainissement en milieu urbain.



¹³Source : SEGAM 2014

¹⁴Source : Ministère de l'Education Nationale 2014

¹⁵Source : Ministère de la Santé Publique 2014

¹⁶Source : EPM 2010

¹⁷Source : EPM 2010

LES ACQUIS

- Initiation du processus d'harmonisation des approches en Assainissement de base ;
- Implication de différents acteurs impliqués dans la mise en œuvre des approches en Assainissement de base (à tous les niveaux : LN, CC, AC, Champions, Coalition WASH, etc.) ;
- Promotion des expérimentations sur le traitement des boues de vidanges ;
- Développement d'expériences de compostage d'ordures¹⁸ ;
- Disponibilité du SDAU Grand Tanà ;
- Initiation à mise en place des organismes chargés de gestion de l'Assainissement au niveau des Communes¹⁹ ;
- Existence d'expériences en 3P dans la gestion des déchets au niveau des Communes²⁰ .

LES OBJECTIFS

D'ici 2019 :

- Augmenter de 46% à 67% le taux d'accès aux infrastructures d'Assainissement de base ;
- Amener de 46% à 100% le taux de la population qui vit dans un environnement SDAL ;
- Accroître de 30% à 66% le taux d'accès aux latrines au niveau des écoles ;
- Améliorer de 36% à 100% le taux d'accès aux latrines au niveau des formations sanitaires ;
- Elaborer et mettre en œuvre un SDAU dans 09 Grandes villes.

LES STRATEGIES

- Mise en œuvre du CLTS en milieu rural ;
- Valorisation des expériences, compétences développées à tous les niveaux²¹ pour la mise à l'échelle du CLTS ;
- Promotion du marketing de l'Assainissement avec l'implication du secteur privé, des IMF, des opérateurs locaux et instituts de recherche ;
- Implication des OSC ;
- Promotion IEC/CCC ;
- Vulgarisation et application des textes règlementaires en Assainissement et Hygiène en vigueur en milieu urbain ;

- Promotion de la mise en place des services en charge de l'Assainissement et Hygiène au niveau des Communes Urbaines ;
- Mise en œuvre des « plans de campagnes de communication communale » en matière d'Assainissement et d'Hygiène ;
- Renforcement de système de collecte et de gestion des boues de vidange ;
- Renforcement de la gestion des Eaux pluviales pour pallier aux inondations.

CHRONOGRAMME ET EVALUATION DES COÛTS

Activités	Responsables	Coûts en millier USD					TOTAL
		2015	2016	2017	2018	2019	
Mettre en œuvre et mettre à l'échelle l'approche CLTS auprès de 3.747.971 populations cibles	MINEAH/Secteur privé/ONG/PTFs	4 013	7 200	10 631	11 244		33 088
Promouvoir le marketing de l'assainissement à tous les niveaux (Mise en place + formation de réseau de fournisseurs, IMF, Techniciens Locaux, POP, Privé, VSLA, etc.)	MINEAH/Secteur privé/ONG/PTFs	1 248	1 306	1 370	1 436	1 436	6 796
Construire 1 500 nouvelles infrastructures d'assainissement Institutionnelles au niveau Communes	MINEAH/Secteur privé/ONG/PTFs						
Milieu urbain		150	300	750	900	900	3 000
Milieu rural		1 350	2 700	6 750	8 100	8 100	27 000
Construire 8 500 blocs sanitaires au niveau des écoles	MINEAH/MEN/ONGs/ Secteur privé/ PTFs	3 531	7 062	17 054	21 185	21 185	70 615
Construire 1900 blocs sanitaires au niveau des formations sanitaires	MINEAH/MinSan/ONGs/Secteur privé/ PTFs	1 689	3 338	8 345	10 014	10 014	33 380
Mettre en place tous les processus pour garantir la pérennité des infrastructures d'assainissement en impliquant les CTD, Privés et OSC (IEC/CCC, Habilitation Commune, délégation de gestion, mise en place réseau de maintenance, autres initiatives communales, etc.)	MINEAH/Secteur privé/ONG/PTFs	1 248	1 306	1 370	1 436	1 536	6 896
Elaborer les SDAU au niveau de 8 Grandes villes de Madagascar: Grand Tulear, Antsirabe, Mahajanga, Fort Dauphin, Diégo, Tamatave, Sainte Marie, Antsirabe et Nosy Be	MINEAH/Secteur privé/ONG/ PTFs/Ministères concernés	1 600	1 600	9 600			12 800
Mettre en place une structure de gestion et de valorisation des déchets solides à: Antananarivo, Fianarantsoa, Mahajanga, Fort-Dauphin, Diégo, Tamatave, Sainte Marie, Antsirabe et Nosy Be	MINEAH/Secteur privé/ONG/ PTFs/Ministères concernés	108 000	32 800	16 800			157 600
Mettre en place des stations de traitement des eaux usées dans les 9 Grandes villes de Madagascar	MINEAH/Secteur privé/ONG / PTFs/Ministères concernés	165	330				495
Mettre en place un nouveau système de protection la ville d'Antananarivo et ses périphéries contre les inondations	MINEAH/Secteur privé/ONG/ PTFs/Ministères concernés			50 000			50 000
Mener des activités de déclenchement institutionnel à tous les niveaux pour favoriser l'implication de tous les acteurs clés y compris le secteur privé	MINEAH/Secteur privé/ONG/PTFs	4	4	4	4	5	21
Renforcer le processus d'harmonisation des approches en assainissement	MINEAH/Secteur privé/ONG/PTFs	41	14	16	18	20	108
Capitaliser et mettre à l'échelle les bonnes pratiques en matière d'assainissement	MINEAH/Secteur privé/ONG/PTFs	31	35	39	41	46	193
Coûts en millier USD		123.060	67.994	123.328	64.377	43.241	461.990

¹⁸Mahajanga, Andranitra

¹⁹Nosy Be : EDEN, Tolagnaro : SAMIF

²⁰CUA, Communes périphériques d'Antananarivo, Nosy Be, F/D, Mahajanga, etc.

²¹LN, CC, AC, Champions, Coalition WASH, etc.

INDICATEURS CLES ET RESULTATS ATTENDUS

Indicateurs	2013	2014	2017	2018	2019
Taux d'accès aux infrastructures d'Assainissement de base	50%	54%	58%	62%	67%
Proportion de la population vivant dans un environnement SDAL	58%	59%	64%	69%	100%
Nombre de Commune urbaine dotée de latrine institutionnelle	16	33	51	37	14
Nombre de Commune rurale dotée de latrine institutionnelle	144	294	405	235	122
Nombre d'établissements scolaires dotés de blocs sanitaires	885	1853	2984	2100	790
Nombre de formations sanitaires de base dotées de blocs sanitaires	200	415	641	470	174
Nombre de Grandes villes de Madagascar disposant et mettant en œuvre un SDA ²²	1	4	4		
Nombre de Grandes villes de Madagascar disposant d'une structure de gestion et de valorisation des déchets solides ²³	2	4	3		
Nombre de Grandes villes de Madagascar disposant de stations de traitement des Eaux usées ²⁴	1	2			
Nombre de ville disposant d'un système de protection contre l'inondation			1		



²²Grand Toliara, Antsirabe, Mahajanga, Tolagnaro, Antsiranana, Toamasina, Nosy Be et Sainte Marie

²³Antananarivo, Fianarantsoa, Mahajanga, Tolagnaro, Antsiranana, Toamasina, Sainte Marie, Antsirabe et Nosy Be

²⁴Antananarivo, Toliara, Toamasina

AXE 3 : DEVELOPPEMENT DE L'ACCES A L'HYGIENE

LA SITUATION ACTUELLE

- Création de la Direction de la Promotion de l'Hygiène au sein du MEAH selon décret 2015-093 du 05 mars 2015 ;
- Insuffisance ou limitation de l'accès des filles et femmes aux installations sanitaires, manque de sécurité, d'intimité et de propreté des latrines, absence d'Eau et de savon ;
- Existence de plusieurs initiatives pour la promotion de l'Hygiène ;
- Répartition des activités à définir ;
- Existence d'un code de la Santé incluant un volet Hygiène ;
- Existence d'un code municipal d'Hygiène.

LES OBJECTIFS

D'ici 2019 :

- Augmenter de 100%, la proportion de population qui adopte la pratique de lavage des mains avec du savon²⁵



Activités prioritaires	Responsables	Coût en millier de USD					Total (en millier de USD)
		2015	2016	2017	2018	2019	
Mettre en œuvre l'approche « Wash partout »	MINEAH/Ministère de la Santé/ONGs/Secteur privé/PTFs	18	18	18	18	18	90
Renforcer les campagnes de diffusion des 3 messages clés par les célébrations des journées mondiales	MINEAH/ONGs/Secteur privé/PTFs	13	14	18	18	20	83
Elaborer la stratégie nationale de l'hygiène	MINEAH	8	0	0	0	0	8
Total (en millier de USD)		39	32	36	36	38	178

INDICATEUR CLE ET RESULTATS ATTENDUS

Indicateurs (CIAs)	Observations	Résultats attendus				
		2015	2016	2017	2018	2019
Pourcentage de population pratiquant le lavage des mains avec des produits nettoyants (savon, cendre)	Comptage des ménages disposant de l'eau et du savon ou cendre à un endroit désigné	58%	68%	84%	98%	100%

²⁵La pratique du lavage des mains avec du savon ou de la cendre est incluse parmi les critères d'évaluation d'un village sans défécation à l'air libre. De ce fait les objectifs pour SDAL et pour le lavage des mains sont les mêmes.

AXE 4 : DEVELOPPEMENT DE LA GIRE

LA SITUATION ACTUELLE

- Priorisation par le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau ;
- Elaboration de 3 Schémas directeurs par le PNUD (Bassin Versant centre Ouest, Bassin versant Sud-Ouest, Bassin versant Sud-Est) ;
- Elaboration d'un Schéma directeur par la BAD (Bassin versant Betsiboka) ;
- Etude des textes sur les redevances de prélèvement et de déversement en cours ;
- Etude sur la GIRE au niveau du bassin pilote Imamba en cours ;
- Etude de la restructuration de l'ANDEA en cours.

LES LACUNES

- Restructuration de l'Autorité Nationale De l'Eau et de l'Assainissement (ANDEA) et du Fonds National des Ressources en Eau (FNRE) en cours ;
- Mauvaise compréhension du concept GIRE par les Acteurs ;

LES ACQUIS

- Existence d'un cadre juridique sur la GIRE ;
- Expériences en matières d'outils et approches GIRE ;
- Disponibilité d'une étude sur la redynamisation de l'ANDEA.



LES OBJECTIFS

D'ici 2019 :

- Promouvoir le processus GIRE au niveau de tous les programmes et projets de développement concernés ;
- Elaborer les SDAGIRE de deux grands bassins ;
- Mettre en œuvre les SDAGIRE au niveau de 10 sous bassins pilotes ;
- Redynamiser l'ANDEA et définir le cadre d'opérationnalisation des Agences et Comités de Bassins ;
- Opérationnaliser les 22 Agences de Bassins et Comités ;
- Instaurer un système de base de données et une évaluation qualitative et quantitative des ressources en Eaux.

LES STRATEGIES

- Implication de tous les acteurs (Ministères, CTD, privés..) dans toutes les étapes du processus GIRE ;
- Mobilisation des PTFs pour assurer un plaidoyer sur l'institutionnalisation de la GIRE;
- Engagement d'un processus de mise en place et opérationnalisation des structures et des outils de la GIRE.



CHRONOGRAMME ET EVALUATION DES COUTS

Activités	Responsables	Coûts en millier de USD					TOTAL
		2 015	2 016	2 017	2 018	2 019	
Définir et développer le concept GIRE	Comité interministériel/PTF	2					2
Définir et développer vision, politique, stratégie GIRE	Comité interministériel/PTF	13	14				27
Restructurer l'Autorité Nationale De l'Eau et de l'Assainissement (ANDEA)	Comité interministériel/PTF/Secteur privé	44	48				93
Capitaliser les acquis et procéder à la réflexion sur les outils GIRE (Structuration et Schéma Directeur d'Aménagement de la Gestion Intégrée de la Ressource en Eau (SDAGIRE), Fonds National de Ressource en Eau (FNRE), etc.)	MINEAH/PTF /Secteur privé	107	118	134	150	168	677
Elaborer les SDAGIRE au niveau des Bassins Versant (BV)	MINEAH/PTF /Secteur privé	1.279	717				1.996
Mettre en œuvre un SDAGIRE dans un sous bassin avec étude mise à l'échelle	MINEAH/ PTF /Secteur privé	502	562	629	706	790	3.189
Plaidoyer pour l'adoption du processus GIRE	MINEAH/Ministères concernés		84	31	35	38	190
Mettre en place les Agences de bassin et les comités de bassin	MINEAH/PTF/Ministères concernés		118	132	148		398
Assurer le renforcement de capacité (RDC) des acteurs de la GIRE	MINEAH/PTF/Ministères concernés		18	18	20	23	77
Mettre en place un système d'évaluation qualitative et quantitative de ressources en eaux			1.387	1.402	987	1.117	5.003
TOTAL		1 948	3 077	2 437	2 066	2 136	11 651

INDICATEURS CLES ET RESULTATS ATTENDUS

Indicateurs	2016	2016	2017	2018	2019
Nombre de SDAGIRE élaborés et disponibles	1	1			
Nombre de sous bassins concernés par la mise en œuvre de la GIRE	2	2	2	2	2
Nombre d'Agences de bassin et de comité de bassin mis en place		11	11		
Nombre de réseaux de stations hydrologiques mises en place		1	1	1	1

AXE 5 : DEVELOPPEMENT DU PARTENARIAT PUBLIC PRIVE (3P)

LA SITUATION ACTUELLE

- Le document de Stratégie de développement du secteur privé dans le domaine de l'Eau Potable, de l'Assainissement et de l'Hygiène est disponible²⁶
- Des contrats de délégation de gestion de système AEP sont établis.

LES LACUNES

- Faiblesse de coordination des interventions ;
- Insuffisance d'information et de communication sur le 3P ;
- Manque de ressources financières affectées au domaine du 3P ;

LES ACQUIS

- Expériences en termes de capitalisation des acquis dans le domaine du 3P ;
- Considération et Intégration du concept 3P dans tous les domaines liés à l'Eau, Assainissement et Hygiène ;
- Existence de plusieurs études concernant l'implication du secteur privé dans la pérennisation du service d'accès à l'EAH.

LES OBJECTIFS

D'ici 2019 :

- Augmenter le nombre d'acteurs du secteur privé qui intervient dans le Secteur



²⁶Stratégie de développement du secteur privé dans le domaine de l'EPA - Ministère de l'Eau 2010

STRATEGIES

- Promotion de renforcements de capacité du secteur privé
- Recensement des opérateurs privés dans le Secteur
- Responsabilisation des services déconcentrés du MEAH sur la nécessité du 3P
- Promotion du respect des normes sur les produits et services fournis par le secteur privé ;
- Création d'un environnement incitatif en vue de mobiliser le secteur privé (mécanisme de financement, technique, participation à la conception et mise en œuvre de la stratégie, régulation du marché).

CHRONOGRAMME ET EVALUATION DES COUTS

Activités	Responsables	Coûts en millier de USD					TOTAL
		2015	2016	2017	2018	2019	
Renforcer la capacité du secteur privé	MINEAH/ONG/PTF/Secteur privé	802	35	39	44	48	978
Organiser un atelier de concertation et en même temps de mobilisation du secteur privé pour le développement des investissements dans le secteur EAH	MINEAH/ONG/PTF/Secteur privé	475	536		673		1.684
Mettre en place un processus d'agrément des acteurs et de labellisation des produits	MINEAH/ONG/PTF/Secteur privé	44	49	55	62	69	279
Capitaliser les acquis du secteur privé et procéder à une mise à l'échelle	MINEAH/ONG/PTF/Secteur privé	31	35	38	44	49	197
Rechercher des possibilités de jumelages lors des événements internationaux	MINEAH/ONG/PTF/Secteur privé			79	88		167
Promouvoir une grande campagne de communication sur le 3P, auprès de toutes les parties prenantes	MINEAH/ONG/PTF/Secteur privé				775		775
TOTAL		1.356	655	212	1.686	166	4.076

INDICATEURS CLES ET RESULTATS ATTENDUS

Indicateurs	2016	2018	2017	2019	2018
Nombre d'opérateurs privés qui investissent dans le secteur EAH	130	150	170	190	210

AXE 6 : DEVELOPPEMENT DU SECTEUR

LA SITUATION ACTUELLE

- Mise en place du BPOR (Budget Programme par Objectifs Régionaux) ;
- Implication de toutes les parties prenantes dans l'élaboration de la stratégie sectorielle et formulations des engagements ;
- Réactualisation du Code de l'Eau

LES LACUNES

- Coordination des interventions des acteurs à améliorer ;
- Ressources financières insuffisantes ;
- Principe de décentralisation et déconcentration à améliorer ;
- Certaines structures institutionnelles prévues par les textes en cours de restructuration ;

LES ACQUIS

- Initiation du processus du Budget Programme par Objectifs Régionaux (BPOR)
- Existence de plusieurs documents de référence ;
- Déconcentration à travers l'existence de 22 Directions Régionales ;
- Mobilisation de plusieurs PTFs engagés.



LES OBJECTIFS

D'ici 2019 :

- Mobiliser les financements nécessaires pour le secteur ;
- Assurer le recrutement et la formation de nouveaux cadres pour les Régions ;
- Acquérir les matériels techniques, informatiques, Kits d'analyse bactériologique et physico-chimiques ;
- Mettre en place et opérationnaliser le SOREA ;
- Définir des nomenclatures harmonisées, agréées par tous les acteurs ;
- Opérationnaliser le SE&AM au niveau des Directions Régionales de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène;
- Habilitier les Communes ;
- Mettre en place et opérationnaliser le STEAH (Service Technique de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène) dans les Communes.

LES STRATEGIES

- Réalisation des activités de programmation et de budgétisation du secteur en tenant compte des aspects de décentralisation ;
- Opérationnalisation du mécanisme de coordination sectorielle nationale et régionale (22 Régions) ;
- Mise en œuvre des PTA des Directions Régionales ;
- Réalisation du suivi, de la planification et de la coordination du secteur ;
- Application du cadre légal et réglementaire ;
- Engagement d'un processus pour l'harmonisation et l'application des outils et procédures référentiels ;
- Opérationnalisation du SE&AM, en tenant compte de l'Assurance Qualité, Vérification et Traçabilité des données
- Opérationnalisation des structures de concertation et d'échanges entre les différents acteurs.

CHRONOGRAMME ET EVALUATION DES COUTS

Activités	Responsables	Coût en million de USD					TOTAL
		2016	2016	2017	2018	2019	
Equiper le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène de moyen technique, financier et humain pour lui permettre d'assurer son rôle régalié	MINEAH/ONGS/Secteur privé/PTFS	332	372	438	466	605	2.221
Doter les DREAH des Kits d'analyse bactériologique et physico-chimique pour le suivi de la qualité de l'Eau	MINEAH/ONGS/Secteur privé/PTFS	12					12
Améliorer le système de suivi évaluation et mettre en place une assurance qualité dans la remontée, traitement et exploitations des informations	MINEAH/ONGS/Secteur privé/PTFS	27	30	34	38	52	180
Actualiser le cadre légal et institutionnel du secteur	MINEAH/ONGS/Secteur privé/PTFS	63	42				105
Harmoniser et appliquer les outils et procédure référentielle	MINEAH/ONGS/Secteur privé/PTFS	25	29				53
Concevoir et/ou élaborer les textes régissant la vente et/ou l'exportation d'eaux brutes non utilisées au niveau du surplus d'eau perdu en mer	MINEAH/ONGS/Secteur privé/PTFS	41					41
Renforcer les échanges entre les différents acteurs	MINEAH/ONGS/Secteur privé/PTFS	276	309	346	388	528	1.947
Mobiliser les ressources financières suffisantes conforme en vue de développement du secteur	MINEAH/ONGS/Secteur privé/PTFS	50	56	63	70	96	336
Mettre en place le STEAH tout en considérant le principe de déconcentration et de décentralisation	MINEAH/ONGS/Secteur privé/PTFS/Ministère de la décentralisation	48					48
Installer et/ou redynamiser le SESAM dans toutes les régions	MINEAH/ONGS/Secteur privé/PTFS	330	389	434	483	631	2.207
Renforcer la capacité des cadres	MINEAH/ONGS/Secteur privé/PTFS	264	407	456	511	696	2.435
Appliquer de façon effective le principe de décentralisation et de déconcentration au niveau DREAH, District et CTD	MINEAH/ONGS/Secteur privé/PTFS	31	7	8	9	12	67
Mobiliser les acteurs pour l'intégration du changement climatique, réduction des risques de catastrophes, sauvegarde	MINEAH/ONGS/Secteur privé/PTFS	3 145	3 450	3 830	4 070	5 527	19.071
Promouvoir/Développer les plateformes, réseaux existants au niveau international et national	MINEAH/ONGS/Secteur privé/PTFS	75	84	94	106	144	504
Promouvoir les nouvelles technologies et/ou veille technologique	MINEAH/ONGS/Secteur privé/PTFS	44	49	55	61	84	293
Organiser des ateliers régionaux d'évaluation	MINEAH/ONGS/Secteur privé/PTFS	276	309	346	388	528	1.947
Etude pour l'identification des G&P de financement dans le secteur EAH	MINEAH/ONGS/Secteur privé/PTFS	31	35	39	44	49	190
TOTAL		6.246	6.591	7.177	7.729	9.125	32.870

INDICATEURS CLES ET RESULTATS ATTENDUS

Indicateurs (clés)	Observations	Résultats attendus					
		2015	2016	2017	2018	2019	Total
Nombre de Kits d'analyse bactériologique et physico-chimique distribués pour le suivi de la qualité de l'eau		22					
Nombre de leaders naturels émergents	Source: Stratégie Diorano Wash. Baseline Données FAA	48.400	50.000	50.000	50.000	50.000	248.400
Nombre de consultants communautaires	Source: Stratégie Diorano Wash. Baseline données FAA	35.600	35.600	35.600	35.600	35.600	248.400
Nombre de revues du secteur		2	2	2	2	2	2

TABLEAU RECAPITULATIF DES COÛTS

AXE	2015	2016	2017	2018	2019	TOTAL
Axe 1 : Développement de l'accès à l'Eau Potable	62 036	69 208	77 864	87 643	99 490	396 241
Axe 2 : Développement de l'accès à l'Assainissement	123 050	57 994	123 218	54 377	43 243	401 882
Axe 3 : Développement de l'accès à l'Hygiène	38	32	34	36	38	178
Axe 4 : Développement du partenariat public privé	1 946	3 877	2 437	2 055	2 136	11 051
Axe 5 : Développement de la GIRE	1 256	666	212	1 686	168	4 078
Axe 6 : Développement du secteur	5 245	5 593	6 177	6 729	9 125	32 879
TOTAL	193 673	136 679	210 031	152 527	154 196	847 106



©WATERAID/Ernest R.

©FAA/Imperany

Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène
Immeuble Ex-DAIEC
Rue Tsiombikibo, Ambohitovo Ambony
Antananarivo (101) - Madagascar
Web : www.mineau.gov.mg

